



dossier de presse

Les déperditions de chaleur vues du ciel à Allevard

Allevard-les-Bains et Saint-Pierre d'Allevard
sont les **plus petites communes de France**
à entreprendre cette démarche

Mairie d'Allevard-les-Bains

Bernadette Buzaré - Tél. : 04 76 97 00 80 - E-mail : b.buzare@yahoo.fr

les bains
ALLEVARD

Vendredi 27 février un hélicoptère, équipé d'une caméra thermique survolera Allevard et la commune de St-Pierre-d'Allevard qui entreprend la même démarche, pour détecter les déperditions de chaleur.

Pourquoi ?

Les bâtiments représentent, en France, 25 % de nos émissions de CO₂ et 43 % de notre consommation énergétique.

Pour limiter au mieux les impacts environnementaux de nos usages énergétiques et réduire ainsi la production de gaz à effet de serre, responsable du dérèglement climatique, la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables s'imposent donc naturellement comme des alternatives incontournables.

La commune d'Allevard (3800 habitants) déjà engagée dans une opération importante de construction d'un réseau de chaleur au bois, et en fin de construction d'une salle polyvalente Haute Qualité Environnementale, entreprend une démarche pour réduire les consommations d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire.

Elle souhaite contribuer, à son niveau, à la lutte contre le changement climatique et accompagner ses habitants dans une meilleure gestion de leur consommation d'énergie qui devrait se répercuter sur une réduction de leur facture. La Régie Électrique Municipale d'Allevard ESDB, participe activement à la démarche par son soutien financier, sa connaissance du terrain et de ses usagers.

Pour atteindre ces objectifs, la commune souhaite d'abord être exemplaire dans sa gestion de l'énergie sur les équipements municipaux, puis contribuer à la sensibilisation des citoyens et enfin aider les propriétaires à engager des travaux de réhabilitation.

Quels moyens techniques ?

Par des prises de vues aériennes à l'aide d'une caméra sensible aux infrarouges ou caméra thermique qui permet visualiser les variations de chaleur des toitures et détecter leurs défauts d'isolation.

Cette caméra mesure des flux de rayonnement. Aidé d'un ordinateur, l'opérateur calcule les températures en prenant en compte les grandeurs d'influence (telles que l'émissivité et la température d'environnement).

Le traitement de ces informations permettra de créer des images sous forme de cartes thermiques affichant les niveaux de déperdition.

Les images numérisées seront ensuite enregistrées et feront ainsi ressortir pour chaque bâtiment, le niveau de température de la paroi avec une cartographie thermique en distinguant plusieurs nuances de couleurs en fonction de la température.

Chacun pourra constater, en visualisant l'image du toit de sa maison, le niveau de déperdition de chaleur.



Pour réaliser ces vues aériennes, il a fallu au préalable déterminer le mode de transport de la caméra thermique. Pour des raisons de respect de l'environnement, la montgolfière ou le ballon gonflable avaient d'abord été privilégiés. Malheureusement, l'un comme l'autre ne permettent pas de prendre suffisamment d'altitude, ce qui oblige à multiplier les prises de vues et augmente la durée et le coût de la prestation. Par ailleurs la montgolfière, basée dans le sud de la France, devait être acheminée par routes jusqu'à Allevard.



Comment la population aura-t-elle accès à ces informations ?

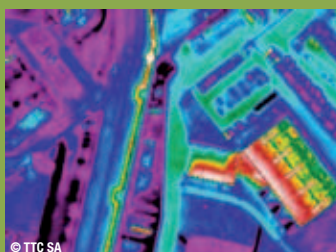
Cette démarche permettra aux habitants de prendre connaissance de la qualité d'isolation de leur résidence et ainsi envisager d'éventuels travaux qui contribueront à réduire leurs factures énergétiques. Pour ce faire, Allevard procédera à une restitution devant les habitants des résultats lors d'une réunion publique qui se tiendra le vendredi 24 avril à 18 h au Cinéma Bel'donne. Les résultats seront par la suite communiqués en Mairie d'Allevard. Une visualisation sur le site internet de la Mairie devrait également être accessible.

Quelle aide pour les propriétaires souhaitant engager des travaux ?

Pour les habitants qui veulent aller plus loin, la commune a engagé un partenariat avec l'AGEDEN, association qui a pour objectif la promotion et la mise en œuvre de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en Isère, qui proposera avec le soutien de l'architecte conseil de la commune, une information personnalisée, de type diagnostic, avec visite sur place.

La thermicarte®

Les images numérisées sont éditées sous la forme de cartes thermiques affichant le niveau de déperditions. Chacun peut voir sur la carte son habitation et les couleurs associées en fonction des déperditions de chaleur constatées. Un éventail de 6 couleurs indique les niveaux de déperdition de chaque bâtiment, du bleu foncé représentant les déperditions non perceptibles au rouge très clair correspondant à des déperditions excessives.



Le diagnostic énergétique, permettant d'engager une réhabilitation, comprendra :

- un bilan et une analyse énergétique avec des préconisations détaillées : plusieurs hypothèses seront comparées dont obligatoirement l'isolation du bâtiment (avec différents objectifs de performance, labels, kWh/m2) et diverses solutions énergétiques
- un comparatif des investissements et des futures factures énergétiques

- une analyse architecturale pour vérifier la faisabilité de la réhabilitation et de l'intégration des énergies renouvelables

Ces diagnostics seront pris en charge financièrement à part égale par la commune d'Allevard, la régie d'électricité et le particulier.

À partir de mars une aide communale concernant l'isolation sera proposée aux Allevardins.

Quel est le coût de cette opération ?

Le coût de cette cartographie thermique, pour Allevard et St-Pierre-d'Allevard, s'élève à 26 300 €.

- 50 % sont pris en charge par la régie d'électricité municipale d'Allevard
- 25 % par la commune d'Allevard
- 25 % par la commune de St-Pierre-d'Allevard

La ville d'Allevard-les-Bains en quelques mots ...



Allevard-les-Bains, ville de 3 800 habitants sur 3 563 hectares, est le chef-lieu d'un canton situé entre Grenoble en Isère et Chambéry en Savoie. Située au-dessus de la Vallée du Grésivaudan, la ville bénéficie d'un cadre de moyenne montagne à une altitude de 475 mètres.

Allevard est une ville qui se veut moderne tout en respectant son identité, sa qualité de vie et son environnement. La ville est dotée d'équipements multidisciplinaires et d'une richesse associative très importante. On y trouve des écoles municipales telles que l'enseignement de la musique, des arts (sculpture, cinéma d'animation, peinture, photographie...) et sportives. Très bientôt un nouveau lieu culturel et sportif, au label Haute Qualité Environnementale, ouvrira ses portes dans le département la nouvelle salle polyvalente "La Pléiade".

Allevard-les-Bains station thermale et de bien-être :



Elle développe les thérapies naturelles.

Ses eaux sulfureuses sont réputées pour leurs vertus thérapeutiques depuis 1836. Des cures thermales, médecine naturelle, y sont proposées pour soulager les rhumatismes, libérer les voies respiratoires et tout récemment un protocole totalement innovant pour calmer les atteintes de la fibromyalgie.

Allevard-les-Bains s'inscrit également dans les stations qui souhaitent apporter des soins thermaux en direction du mieux être avec multiples propositions naturelles comme des massages, bains bouillonnants, application de boue, médecine chinoise, indienne, naturopathie, sophrologie, yoga, Qi gong, l'idogo... Le 5 mars prochain, les thermes ouvriront leurs portes sur de nouveaux espaces avec hammam, sauna japonais, luminothérapie...

Le Collet d'Allevard, station de sport d'hiver :



Située entre 1 450 et 2 160 mètres d'altitudes, notre station de ski propose 23 pistes de ski alpin et 11 remontées mécaniques. Le Collet d'Allevard est l'un des plus vastes domaines de ski de nuit d'Europe. Il est apprécié pour la qualité et la beauté de son domaine skiable et son alternative aux grandes stations.

Allevard-les-Bains et ses élus :

Le conseil municipal d'Allevard est composé de 27 élus dont 7 adjoints.

Philippe Langenieux-Villard, ancien député, est maire d'Allevard depuis 1989, réélu en 1995 et en 2001. En mars 2008, il a aussi été élu Conseiller Général (sans étiquette). Lors de cette campagne, il s'était d'ailleurs engagé à ce que son canton devienne pilote en matière de protection de l'environnement.

Interlocuteurs :

Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller Général du Canton d'Allevard

Marc Rosset, Adjoint au Maire en charge de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Développement Durable

Contact presse :

Bernadette Buzaré - Service Communication

© 04 76 97 00 80 - Courriel : bbuzare@yahoo.fr